



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

Coordonné et propulsé par :



Faciliter l'accès au monde agricole avec L'ARTERRE

Congrès Boeuf 2018
Anne-Marie Beaudoin,
chargée de projets au CRAAQ



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler



CRAAQ

DESCRIPTION DE L'ARTERRE

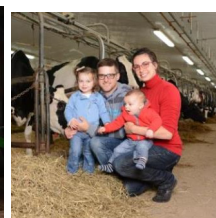
L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'**accompagnement** et le **jumelage** de candidats (aspirants et propriétaires) et visant à contribuer à la vitalité des communautés en favorisant l'**accessibilité au monde agricole**.

- Complémentaire aux réseaux d'accompagnement et des services actuels.
- Encadrement personnalisé tout au long de la démarche où les gens sont au cœur des valeurs.



CANDIDATS DE L'ARTERRE

- **Aspirants-agriculteurs**
- **Agriculteurs sans relève identifiée**
- **Propriétaires fonciers**



JUMELAGES ET ENTENTES SUR MESURE

Type de jumelage

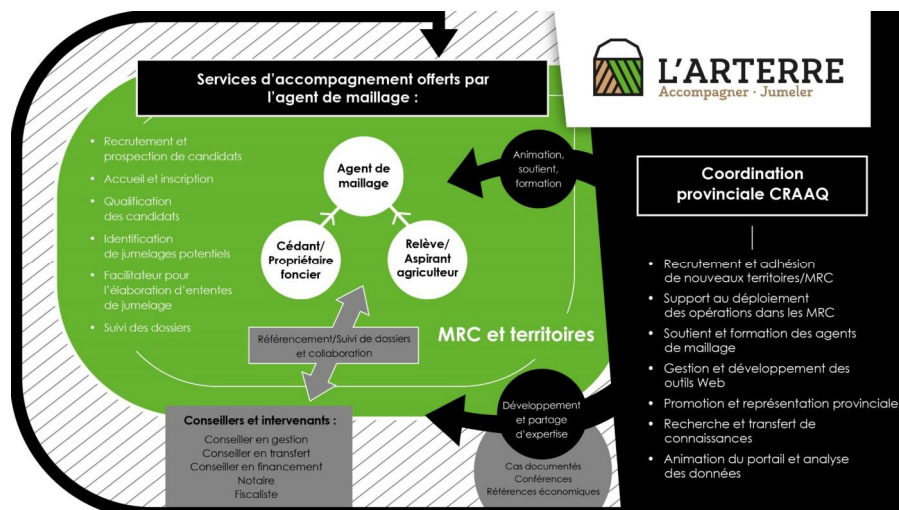
- Location
- Achat-vente
- Reprise-transfert
- Partenariat

Types d'entente

- Location avec ou sans option d'achat
- Achat-vente
- Expérimentation en vue d'un transfert
- Reprise-transfert partiel ou total
- Convention de partenariat



MODE DE FONCTIONNEMENT



MISER SUR LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec



UPA
L'Union des
producteurs
agricoles

réseau
agriconseils

FIRA
Fonds d'investissement
pour la relève agricole

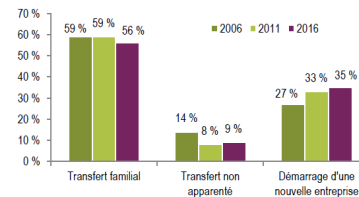


La Financière
agricole
Québec



ENJEUX ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

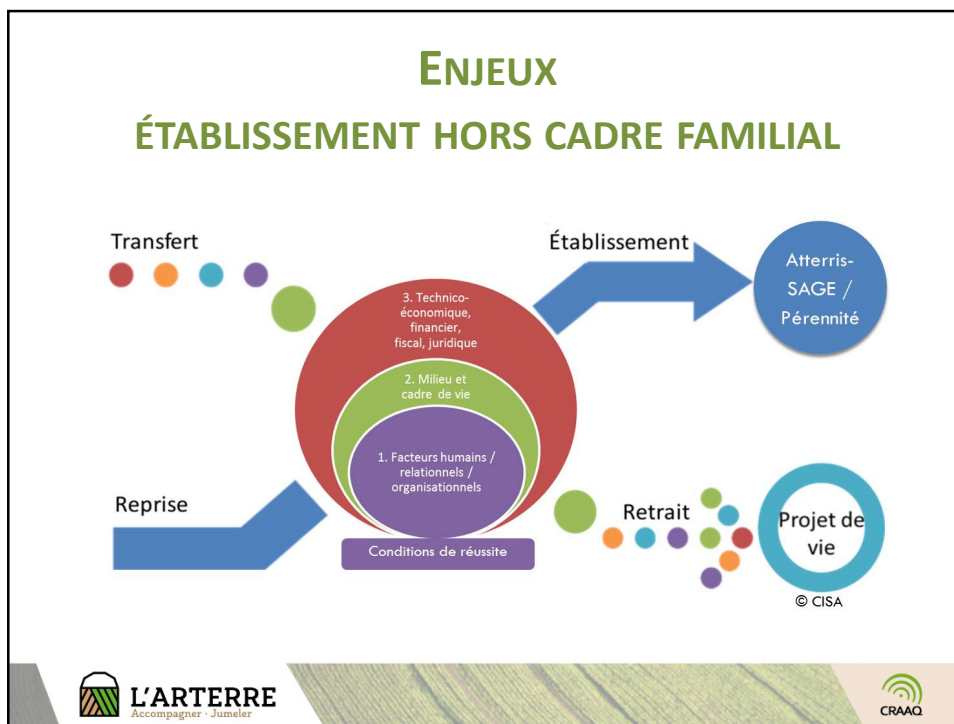
- Modèle d'établissement hors du cadre familial
- Particularité de l'entrepreneuriat agricole
- Manque de planification et urgence du besoin chez les cédants
- Difficulté d'accès aux terres pour la relève
- Difficulté d'identifier une relève pour les cédants



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

Manque de services voués à faciliter le jumelage d'agriculteurs pour la location d'actifs et le transfert non apparenté





ENJEUX ET HISTORIQUE

Enjeux

- Diminution du nombre d'entreprises agricoles
- Sous-utilisation et perte de terres agricoles
- Augmentation du prix des terres
- Difficulté d'accès aux terres pour la relève
- Nombreux agriculteurs sans relève
- Dévitalisation des régions et communautés rurales

Créer un service qui répond à une problématique provinciale tout en s'adaptant aux réalités territoriales.



BANQUE DE TERRES
Des parcelles aux parcelles




BANQUE DE FERMES






LES AGENTS DE MAILLAGE L'ARTERRE

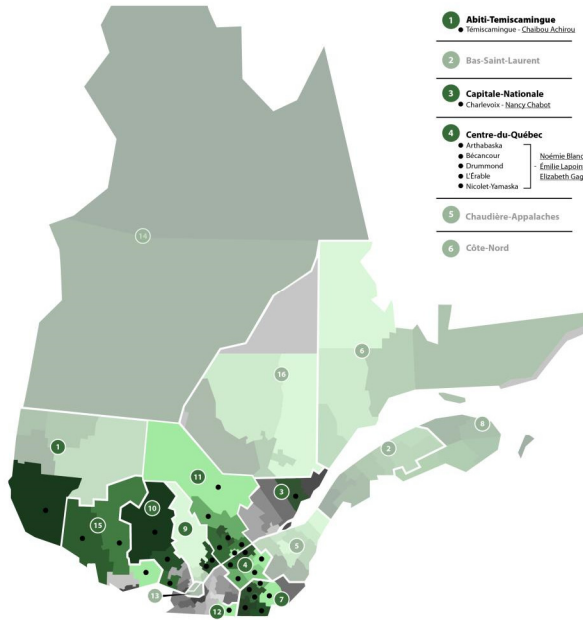


L'ACCOMPAGNEMENT OFFERT

- Accueil et inscription
- Évaluation de la situation et des besoins
- Détermination du profil et du profil recherché
- Référencement aux ressources professionnelles
- Repérage et mise en relation des candidats (jumelage)
- Soutien à la conclusion de l'entente



Liste des MRC participantes et leur agent de maillage



- 1 **Abiti-Témiscamingue**
 - Témiscamingue - Chabreau-Rubroux
- 2 **Bas-Saint-Laurent**
- 3 **Capitale-Nationale**
 - Charlevoix - Nancy-Chabot
- 4 **Centre-du-Québec**
 - Arthabaska
 - Bic
 - Drummond
 - L'Érable
 - Nicolet-Yamaska
- 5 **Chaudière-Appalaches**
- 6 **Côte-Nord**
- 7 **Estrie** - Lyne Desrosiers
 - Coaticook - Étienne-Labonté
 - Le Val-Saint-François - Caroline-Félicie
 - Le Haut-Saint-François - Yolande-Lemire
 - Memphrémagog - Joël-Hugot
 - Sherbrooke - Marie-France-Audet
 - Les Sources - Françoise-Müller
- 8 **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**
- 9 **Lanaudière**
 - D'Autray
 - Joliette
 - Laconsolida
 - Les Moulins
 - Matwinie
 - Montcalm
- 10 **Laurentides**
 - Arrienne-Labelle - Nadia-Brossesse
 - Argenteuil - Jocelyn-Salandy
 - Les Laurentides - Élyse-Martinou
- 11 **Mauricie**
 - La Tuque
 - Châteauguay
 - Maskinongé
 - Maskinongé
 - Shawinigan
 - Trois-Rivières
- 12 **Montréal**
 - Brome-Missisquoi - Marie-Pier-Lussier
- 13 **Montréal et Laval**
- 14 **Nord-du-Québec**
- 15 **Outaouais**
 - La Vallée-de-la-Gatineau - Chantal-Leduc
 - Pontiac - Chakib-Abimmed
 - MRC Papineau - Rodolphe-Sobourin
- 16 **Saguenay-Lac-Saint-Jean**

LE RÉPERTOIRE DES OFFRES

TRANSFERT NON APPARENTÉ - PRODUCTION BOVINE

Yohann Gagnon

Ferme Gagnon
LES MECHINS

Une histoire atypique
comme on en voit de plus en plus!

S'inscrire dans quelque chose, faire un choix de carrière comme on dit. Sa principale préoccupation est de vivre et travailler dans son village d'origine, mais aucun secteur professionnel ne l'intéresse particulièrement. Il découvre alors que se dit, au cègip de Matane à deux pas de chez lui, une technique en gestion et exploitation d'entreprises agricoles (GEA) et s'y inscrit. Dès lors, l'agriculture comme métier lui apparaît non pas comme un choix, mais comme une évidence : c'est ce qu'il fera.

Comment cela s'est-il fonctionné si rapidement? Il faut d'abord dire que le moment était à point, autant pour Yohann que pour M. Gendron : une relève en cours de formation et motivée à s'établir en stage chez un créant une relève... Pour ce dernier, c'était l'occasion de voir son entreprise se poursuivre plutôt qu'avoir à la démanteler, et il le savait. Pour Yohann, c'est la chance d'acquiescer la seule ferme à Les Méchins et de s'établir en agriculture dans son village. Il dépense donc les efforts nécessaires contre

vents et marées. Aujourd'hui Yohann a 35 ans et est fier propriétaire de la Ferme Yohann Gagnon, une entreprise localisée de 45 vaches/veaux cultivant 400 acres dans trois municipalités, la réalité géographique étant bien particulière dans ce secteur.

Il faut dire qu'au début des années 2000, éprouvé à l'époque, Yohann réalise son établissement, les transferts non apparentés sont peu courants. Beaucoup de gens mettent en doute ce projet inhabituel, tentent de le décourager. Heureusement des amis-vois, dont son conseiller financier, croient en son projet et le supportent dans sa réalisation.

Les premières années sont exigeantes et Yohann se concentre sur l'entreprise. Toutefois, après quelques années, la gestion et le développement de la ferme sont sous contrôle et cela lui laisse du temps pour s'impliquer et se perfectionner. Plusieurs raisons poussent Yohann à faire plus que la besogne quotidienne à la ferme et à s'engager dans son milieu. D'une part, la

local, au CLD de la Matanie, à la Caisse Desjardins, à la société d'agriculture, etc.

Les défis sont quotidiens en agriculture, et Yohann en souligne trois principaux pour lui. Tout d'abord, la volatilité des prix en production bovine : les revenus ne sont pas constants, ce qui complique la gestion. Par exemple en 2003, quelques mois après avoir repris l'entreprise, la crise de la vache folle est venue compromettre la mise en œuvre de son plan d'affaires. Des épisodes de la sorte peuvent survenir à tout moment et exigent beaucoup de résilience.

Ensuite, le manque de terres et le maintien en culture des terres agricoles : dans sa municipalité, seule la terre que Yohann possède est située en zone agricole. Toutes les autres qu'il cultive ne font l'objet d'aucune forme de protection. Yohann exploite des terres sur trois municipalités situées dans deux régions administratives, ce qui n'est pas simple. Les distances à parcourir pour l'accès aux terres dans ce secteur sont considérables.



Yohann n'est pas issu d'une famille agricole à proprement parler, ni même d'une municipalité agricole, mais il est tout de même installé en agriculture depuis qu'il a 19 ans. Les Méchins, dernier village à l'est de la Saint-Léonard avant la Capécotie, où il a grandi et qu'il habite encore aujourd'hui, ne compte qu'une seule entreprise agricole, la sienne. Les parents de Yohann avaient une ferme pour un peu d'autonomie alimentaire, où enfant et adolescent il participait activement aux corvées, par intérêt plus que par obligation.

« Beaucoup de gens m'ont encouragé, mais beaucoup ont tenté de me décourager aussi. Il faut croire en son projet, le porter, le défendre, convaincre le monde qu'il est possible. »

Pendant ses études en GEA, Yohann doit faire un stage dans une entreprise agricole. Il va alors rencontrer le seul agriculteur de son village - M. Gendron, un producteur bovin - pour lui demander de faire son stage chez lui. Ce dernier accepte et Yohann y fait deux ans de stage, puis y travaille. L'entreprise est toujours en production, mais peu d'investissement y ont été faits dans les dernières années. En effet, faute de relève, M. Gendron pense démanteler l'entreprise dans quelques années au moment de prendre sa retraite. C'est ainsi que Yohann devient la relève identifiée de la ferme à 19 ans, puis son propriétaire à 100% à 21 ans!



C'est important de s'impliquer ailleurs qu'en agriculture aussi, pour donner une voix à ce secteur, s'assurer que la réalité agricole soit prise en compte dans le développement de nos collectivités. Il faut que l'agriculture prenne sa place - sinon on ne nous la laissera pas.

participation à des projets, à la formation continue et à des conseils permet de s'adapter, de découvrir d'autres façons de faire et de rester à la fine pointe.

D'autre part, en s'impliquant Yohann rencontre une multitude de gens qui élargissent son réseau de contacts, mais surtout, il sert de l'insolent que l'on ressent rapidement lorsqu'on est seul dans son entreprise. À travers les années, Yohann s'est impliqué dans son groupe local de relève agricole, au syndicat

Travailler, la nécessité d'être un entrepreneur vigilant : il est nécessaire de tenir compte de tous les aspects de la gestion et de réajuster le tir constamment. Même si le projet est bon, il doit être revu, ajusté et amélioré régulièrement. C'est ce que fait Yohann avec son entreprise et ses implications, cherchant à toujours s'améliorer et adapter les techniques et façons de faire pour être plus efficaces, maximiser les retombées et relever les défis qui se présentent à lui.



L'ARTERRE
Accompagner - Jumeler



PRÉPARATION DES CANDIDATS

- Projet bien défini
- Critères essentiels et souhaités
 - Facteurs humains
 - Cadre de vie
 - Aspects technicoéconomiques

Communication



L'ARTERRE
Accompagner - Jumeler



PRÉPARATION DES CANDIDATS

- Accompagnement en amont avec des professionnels
- Planification de la retraite
- Identification de la relève, du projet
- Expérience et formation de l'aspirant, identification du projet
- Conclusion de l'entente
 - Type d'entente
 - Durée et portes de sortie
 - Juste prix
 - Investissements
 - Passation des savoirs, pouvoirs et avoirs



FREINS À LA RÉUSSITE

- Santé, aléas de la vie
- Conflits conjugaux et générationnels
- Complexité et méconnaissance du processus
- Manque d'accompagnement professionnel
- Accessibilité aux programmes d'aide et aux capitaux
- Partage des responsabilités et décisions durant la coexploitation
- Absence de formalisation des ententes



RETOMBÉES ATTENDUES

- Meilleure préparation des candidats et plus grande pérennité des projets d'établissement
- Diminution du temps de recherche d'une ferme pour la relève et d'une relève pour le cédant
- Meilleure connaissance de l'établissement hors cadre familial
- Valorisation et création de richesse à partir d'actifs inutilisés
- Diminution de la perte d'espaces propices à l'agriculture
- Rétenion des jeunes en région et attraction de la relève dans certains territoires

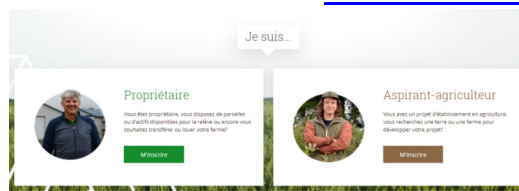


POUR DEVENIR CANDIDAT

Contactez l'agent de maillage de votre région (propriétaires) ou de la région ciblée (aspirants)

ou

Inscrivez-vous sur le site www.arterre.ca



ou contactez l'équipe de coordination de L'ARTERRE

(418) 523-5411, poste 110

arterre@craaq.qc.ca

Merci!

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

Coordonné par


CRAAQ
Centre de référence en agriculture
et agroalimentaire du Québec



L'ARTERRE
Accompagner - Jumeler